

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 101 (1965)

Heft: 46

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MONTREUX

24 DÉCEMBRE 1965

CI^e ANNÉE

N^o 46

Dieu Humanité Patrie

396

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Bonne et joyeuse
vous la souhaite
l'«Educateur»

partie corporative

vaud

Avant le X^e Congrès

Commission disciplinaire

Rapport 1965 : néant.

B. Bovay.

Assemblée des délégués SPV

Convocation

L'assemblée SPV est convoquée pour samedi 22 janvier 1966, à 14 h. 15, au Restaurant du Grand-Pont, Grand-Chêne 4, à Lausanne.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Nomination de membres honoraires.
4. Modification des statuts de deux sections.
5. Communications et propositions du Comité central.
6. Nomination d'un vérificateur des comptes.
7. Discussion des rapports des diverses commissions et délégations.
8. Propositions et vœux des sections.
9. Propositions individuelles.

Nombre de délégués par section (président compris) :

Le même que pour l'assemblée extraordinaire de novembre.

Rappel

Il est d'usage que tous les délégués participent au repas de midi organisé le jour du congrès ; le prix en est payé par les caisses des sections, et sera encaissé le jour de l'assemblée des délégués.

Le Comité central.

Dixième congrès de la Société pédagogique vaudoise

Convocation

L'assemblée générale ordinaire SPV est convoquée pour le samedi 29 janvier 1966, à 8 h. 30 précises, salle du Cinéma Capitole, av. du Théâtre 6, Lausanne.

Ordre du jour :

A. Assemblée de la Société coopérative caisse de secours et d'invalidité.

1. Procès-verbal.
2. Rapport du conseil d'administration.
3. Rapport des vérificateurs des comptes.
4. Budgets et cotisations.
5. Modifications des statuts.
6. Propositions individuelles et des sections.
7. Election statutaire du bureau de l'assemblée.

8. Election de deux membres du conseil d'administration.

B. Assemblée générale de la Société pédagogique vaudoise.

1. Procès-verbal.
2. Rapport des vérificateurs des comptes.
3. Budget et cotisations.
4. Discussion du rapport d'activité du Comité central.
5. Modifications des statuts de deux sections.
6. Information sur les décisions prises par l'assemblée des délégués.
7. Distribution des diplômes aux membres honoraires.
8. Message du président central SPR.
9. Propositions des sections et individuelles.
10. Election statutaire du bureau de l'assemblée.
11. Election de deux membres du Comité central.

Bureau de l'assemblée générale

Président : M. André Schertenleib, Prilly ; vice-président : M. J.-Cl. Corthésy, Orbe ; secrétaire : Mlle Jacqueline Bérard, Yverdon ; membres : Mlles France Benguerel, Lavigny, et Andrée Blanc, Payerne.

(Mlle Benguerel et M. Schertenleib terminent leurs mandats).

Demande de congé

Nous vous rappelons que le congrès est jour officiel de congé, mais que vous devez adresser une demande à l'autorité scolaire communale.

Conférence

Selon la tradition, elle aura lieu l'après-midi, au Collège secondaire de Béthusy (aula), à 15 heures.

Sujet : « Une drôle de guerre : 1870-1871 », par Henri Guillemin.

Vacances au CC

Nous rappelons que Mlle Françoise Waridel, secrétaire, et M. Robert Schmutz, président, quitteront le Comité central au lendemain du congrès.

Trois sections y resteront représentées : Lausanne, Morges et Nyon ; il en reste 16 qui peuvent présenter l'un ou l'une des leurs. Merci d'y penser ; merci à celles et ceux qui seront d'accord de se laisser porter sur la « liste »... et d'avance, bienvenue aux élus !

Le Comité central.

Carnet de deuil : Louis Blanchoud

Par un après-midi pluvieux d'août, une foule nombreuse d'amis, de collègues, de concitoyens reconnaissants, accompagnait L. Blanchoud à son dernier repos.

Pendant 40 ans maître d'école à Echallens, L. Blanchoud fut un modèle du genre. La pédagogie, il l'avait dans le sang. Sévère pour lui-même, il le fut aussi pour les autres, c'est-à-dire ses élèves, à qui il sut

inculquer la maxime qui a régi tout son comportement : « rendre le maximum en donnant le meilleur de soi-même ».

Mais sous cet air un peu dur et froid se cachait une certaine timidité, et surtout une grande sensibilité comme un cœur généreux. L'école fut sa vie. Il lui donna le meilleur de ses forces. Et quand sonna l'heure de la retraite, il se trouva si désespoiré qu'il ne put se raccrocher qu'à sa chose : l'enseignement ! Et il sema la bonne semence dans plusieurs classes du Gros-de-Vaud. En voici le témoignage, rendu par l'un de ses anciens élèves : « Monsieur Blanchoud était sévère, exigeant, presque dur parfois ; mais je suis heureux et fier aujourd'hui d'avoir été l'élève d'un tel maître ! »

Il avait gardé une indéfectible fidélité à nos assemblées SPV. Ses interventions étaient plutôt rares mais d'autant plus substantielles. Nous connaissons ses démarches personnelles auprès de hautes personnalités politiques pour que les enseignants obtiennent aussi le droit d'un légitime accès aux charges publiques sur le plan communal. Il prit aussi une part active à la vie de la cité. Et n'oublions pas l'artiste, le collectionneur d'art qui possédait de magnifiques tableaux de maîtres. A Mme Blanchoud, à sa fille et à ses deux fils, nous redisons nos sentiments de profonde compassion.

Merci à Louis Blanchoud pour le magnifique exemple qu'il sut nous donner, exemple d'un éducateur probe, impartial, travailleur et persévérant.

Ph. Henry.

Adieu à 1965

Parce que la fonction de bulletinier comporte plus souvent l'alarme et la critique que la joie et la louange, il me plaît de relever dans ce dernier « billet » de l'année...

Les succès électoraux des régents (es)

Nombreux sont-ils à être entrés ou maintenus dans les Conseils communaux, et très souvent en un rang flatteur.

Plusieurs, dans leurs villages, présideront le Conseil général.

L'un est municipal à Lausanne.

Le dernier, enfin, est le syndic de St-Saphorin sur Morges.

Pour celui qui, comme moi, est entré dans la « carrière » il y a 30 ans, que de chemin parcouru ! Qu'il paraît loin le temps où le régent était apprécié partout... sauf aux postes de commande !

Il est vraiment réconfortant de constater que, sur le plan civique, on nous fait davantage confiance, et que notre employeur, l'Etat, facilite cette promotion par ses autorisations.

A ceux et celles qui entreront en fonctions le 1er janvier prochain, mes vœux pour les satisfactions, et le maintien d'un solide moral bien nécessaire en politique (même communale !).

A tous, chers collègues :

Bonnes fêtes !

Bonne nouvelle année !

P. B.

neuchâtel

Cartel VPOD

L'assemblée des délégués (13 décembre), présidée par M. Willy Kurz, a entendu un rapport sur le travail intensif accompli ces dernières semaines par la Commission de revalorisation des traitements constituée cet automne. Un mémoire circonstancié, œuvre de longue haleine, rédigé par les soins du secrétariat fédératif romand, a été lu, commenté et discuté. Les normes proposées pour nos salaires ont été calculées d'après la moyenne des seize cantons dont la situation est la plus semblable à la nôtre, si bien que nous sommes certains de nous être tenus dans les limites de la raison et de l'équité. C'est incontestable. Ce mémoire reçut l'approbation unanime des délégués et sera remis au Conseil d'Etat avant Noël.

jura bernois

Avec les maîtres de classes uniques

L'Association des maîtres de classes uniques du Jura a tenu son assemblée générale annuelle à l'Ecole normale de Porrentruy le 9 décembre 1965, sous la présidence de M. Bernard Chapuis, instituteur aux Rouges-Terres.

Dans la partie administrative, le président a présenté son rapport d'activité. Il s'est déclaré passablement déçu du peu d'écho rencontré lors de l'envoi de circulaires aux maîtres de classes uniques. Le comité a toutefois œuvré avec efficacité. Trois bulletins ont été publiés, l'un relatif à l'organisation et au choix d'une course scolaire dans le cadre de la classe unique, un

En fin de séance, il fut décidé d'intervenir auprès des autorités au sujet de la question posée au parlement par le député J.-Ph. Vuilleumier, de Fleurier, relative aux congés accordés pour des cours obligatoires ou pour les assemblées professionnelles.

W. G.

Admissions

a) Dans la SPN - VPOD : Mme Gisèle Huguenin-Jacot, maîtresse de couture au Locle ; MM. Jean-Pierre Bornand, instituteur à Bevaix, Heinz Reber, à Boudry, Gilles Sauser, à Neuchâtel.

b) Dans la SPN : deux institutrices : Mmes Suzanne Gerber, à Peseux, Marylène Balmer au Locle.

Bienvenue cordiale à tous.

W. G.

autre concernant la préparation de la manifestation de Noël et le troisième relatant des expériences personnelles. En outre, la révision de la grammaire pour 2e et 3e année a été mise en chantier ; la nouvelle publication sera imprimée prochainement. Elle sera non seulement mise à disposition des titulaires de classes uniques, mais aussi envoyée aux enseignants et enseignantes du degré inférieur qui en feront la demande. Le président a expressément recommandé à tous les collègues de participer à la refonte du nouveau plan d'études en répondant au questionnaire qui a été envoyé à chacun.

Les comptes, qui bouclent favorablement, ont été acceptés sans autre. Puis le programme d'activité a

aussi été approuvé. Il comprend donc la publication de la grammaire de 2e et 3e année. Il a été jugé opportun de développer l'activité de l'Association sur le plan de district plutôt que sur le plan jurassien uniquement, pour faciliter les déplacements et favoriser la participation de chacun. Une équipe rédactionnelle a été confirmée dans ses fonctions, qui sera présidée et animée par M. Joseph Saunier, de Villars-sur-Fontenais.

L'Association groupe 73 pour cent des maîtres de classes uniques du Jura, chiffre réjouissant qui pourrait encore être plus élevé par l'adhésion des autres enseignants intéressés. M. Edmond Guéniat parla ensuite du projet de construction de la future école normale. Il exposa dans le détail l'étude qui se poursuit — il est vrai, au ralenti —, soulevant l'intérêt des participants. Puis M. Michel Ducrest, professeur à Fribourg, fit une démonstration de la méthode Didier pour l'enseignement de l'allemand au moyen de clichés et de bandes magnétiques dans la classe de M. Cramatte.

La rencontre s'acheva par une collation aimablement offerte par la direction de l'Ecole normale qui mérite d'être remerciée de son accueil chaleureux.

40 ans d'enseignement

M. Aimé Chapuis, instituteur à Fregiécourt, a fêté le 11 décembre ses 40 ans d'enseignement. Lors de la manifestation de reconnaissance, M. Maurice Pétermann, inspecteur, en remettant le diplôme d'usage, releva la portée d'une si longue période d'enseignement dans un petit village, insistant davantage sur la

somme de dévouement que cela représente. Divers orateurs exprimèrent également leur gratitude à M. Chapuis, notamment M. l'Abbé Guenat, curé de Charmoille, les représentants de la commission d'école et de la commune — M. Chapuis est maire de Frégiécourt. Tous surent dire leur profonde reconnaissance et leurs remerciements au jubilaire pour tout ce qu'il a fait en faveur de la jeunesse et de la communauté. Aux compliments s'ajouta un geste tangible, le cadeau d'une magnifique pendule neuchâteloise. M. Chapuis se devait de remercier tout le monde ; il le fit avec émotion, émotion partagée par son épouse, elle aussi dans l'enseignement depuis 36 ans. Un goûter termina cette simple et cordiale cérémonie de jubilé.

Les collègues de M. Chapuis, ceux notamment qui eurent l'occasion de le connaître dans les synodes ou les assemblées de la SIB dont il est un des délégués écoutés, lui expriment à leur tour tous leurs vœux et leurs félicitations.

52 projets d'architecture pour une école

La participation au concours d'architecture pour l'élaboration d'un projet de construction d'une école primaire avec halle de gymnastique et jardin d'enfants sur les terrains Zuber acquis par la commune de Moutier constitue un véritable record, puisque ce n'est pas moins de 52 projets qui sont parvenus dans les délais à la commission d'étude présidée par M. Meister, conseiller communal. Le jury, devant une telle abondance de projets, n'aura certes pas la tâche facile.

A. F.

Etudes classiques scientifiques et commerciales

- Maturité fédérale
- Ecoles polytechniques
- Baccalauréat français
- Technicums
- Diplôme de commerce
- Sténo-dactylographe
- Secrétaire-comptable
- Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEZ TÉL. (021) 23 05 12

APPRENTISSAGE DE menuisier ébéniste charpentier

dans le canton de Vaud

L'attention des jeunes gens qui désirent apprendre l'un de ces métiers est attirée sur le fait que la fréquentation d'un **cours de préapprentissage** est obligatoire.

Ce cours de préapprentissage, qui a lieu dans une école professionnelle à Lausanne, **est gratuit**. Il dure quatre semaines et compte dans le temps d'apprentissage.

Les formules d'inscription, ainsi que tous renseignements, peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la **Fédération vaudoise des entrepreneurs**, avenue Jomini 8, 1004 Lausanne, tél. (021) 25 28 21.

partie pédagogique

L'école des faux-semblants

Education pour l'homme ou éducation pour la société ? Faux problème, dit-on, car il faut à la fois l'un et l'autre. Instruire l'enfant pour qu'il prenne conscience de sa dignité, de ses virtualités ; mais l'instruire aussi comme futur être engagé, citoyen du pays, citoyen du monde. Des droits donc, mais aussi des devoirs ; des libertés, mais aussi la nécessité.

Voilà qui est assez bien dit, mais qui n'est justement que joli bruit de mots. Il faut creuser davantage et voir que les deux buts ne sont pas convergents, allant souvent à s'opposer en une contradiction qu'on ne peut éluder, riche de promesses sans doute.

Encore faut-il bien connaître les données du problème, et les réalités premières que les principes balaient aisément, mais sans sagesse.

Faux problème ? Voire ! Il y a toujours un choix à faire : Dieu et César, lequel d'abord ? Dieu et Mammon, où es-tu Satan ?

Or l'être, et l'humain, et l'enfant, voilà ce qui prime, il faut le dire, surtout en un temps où la société veut se servir de l'homme, sinon l'asservir. Ecoutez nos sages : Epanouir les facultés ? Développer toutes les aptitudes ? Qui dit le contraire ?

Mais la concession verbale accordée, entendez-les clamer : Sens de l'histoire, expansion, croissance, impératifs économiques. Il faut s'adapter, s'adapter...

Ils n'ont plus que ce mot à la bouche. Allez donc là contre ! Et certes, il faut aller là contre et s'insérer dans ce siècle qui n'est pas toujours et seulement satanique, ouvrir donc bien les yeux, rendre lucides ces futurs hommes pour leur apprendre à dire oui quand il le faudra et non à l'avenant.

Est-ce cette lucidité que veulent pour nos enfants nos sages ?

L'école cherche à s'adapter constamment aux besoins nouveaux de la société sans perdre de vue que son rôle essentiel est de favoriser la formation de la personne. »¹

La phrase est habile et elle reflète probablement les tendances qui se sont affrontées au « Concile ». Il est permis de douter qu'elle ait satisfait tout le monde. Ce qui prime — formellement — ce sont donc « les besoins nouveaux de la société ». Mais pour corriger ce que cette exigence peut avoir de trop impérative, on dira que l'essentiel est de « favoriser la formation de la personne ».

Il vaudrait mieux préciser sa pensée cependant et prouver que l'on n'a pas que de bonnes intentions. Car si nous voyons fort bien l'école se soumettre aux exigences de la société industrielle, nous n'apercevons guère cette école pour l'homme qu'on prétend édifier. Et au fait, n'est-ce pas d'abord une école pour l'enfant qu'il nous faudrait ? Cette illusion moderne que l'on peut modeler l'homme de demain dans l'élève d'aujourd'hui, sans songer qu'il est enfant d'abord, est significative.

Et, par exemple, une école des « virtualités » — ô jargon ! — devrait faire une place généreuse à l'art. Il est dérisoire de prétendre y satisfaire par de simples et occasionnelles mises en contact avec les chefs-d'œuvre. Il ne suffit pas d'une visite d'exposition, d'une audition littéraire ou musicale une ou deux fois l'an pour se croire absous à cet égard. Ces démarches partent d'un bon sentiment et elles sont, en elles-mêmes, sympathiques. Mais je les crois parfaitement vaines, en fait, si l'on n'amène pas l'enfant jusqu'à la joie même de la création ou de l'exécution. Il est juste de rappeler que dans l'enseignement du dessin, certains de nos maîtres, avec les misérables moyens que nous leur connaissons, réalisent des miracles.

Il y a donc le coffre et la marchandise, le bateau et sa cargaison, les autres et le vin. L'école vaut plus par les matières qu'elle dispense, par ses programmes, ses méthodes, son esprit, que par ses structures. On ne peut changer les unes sans toucher aux autres. Mais tout se passe, comme si nos grands prêtres, ayant peur d'aller contre le progrès technique, tabou majeur, se laissent éblouir par lui, s'assujettissant au siècle et à ses mythes.

Il est donc bel et bon de préparer nos élèves à la société dans laquelle ils doivent vivre. Il faut toujours savoir où l'on en est et où l'on va. Quel terrain alors que ce monde « moderne » pour le libre exercice des intelligences et l'éducation du caractère !

Mais ce qu'on nous propose, c'est encore, semble-t-il, une école de la quantité au lieu d'une école de la qualité, le savoir petit bourgeois du paraître au lieu du pouvoir libérateur de l'être, clairement identifié.

Georges Annen.

LAUSANNE : L'AUBERGE DE LA JEUNESSE

ACCUEILLERA DES APPRENTIS ET DES ÉTUDIANTS PENDANT L'HIVER

L'Auberge de la jeunesse de Lausanne, qui a été considérablement agrandie par la commune à l'occasion de l'Exposition nationale, sera désormais ouverte, non seulement pendant la belle saison, mais en hiver également. Pendant cette période, une partie des locaux sera transformée en chambres à deux lits et louée à des prix modérés à des apprentis et à des étudiants. Ainsi l'Auberge de la jeunesse de Lausanne, qui accueille déjà chaque année des milliers de jeunes touristes, contribuera également dans une mesure appréciable à résoudre le problème aigu du logement des jeunes que leur formation professionnelle retient à Lausanne.

¹ Rapport de la Commission extraparlementaire, p. 10, principe 7.

La lecture fouillée du mois...

Le lendemain, je m'éveillai vers six heures du matin. Il faisait un froid terrible ; ma petite fenêtre était comme couverte d'un drap de givre.

J'avais eu soin, la veille, de déployer au dos d'une chaise, mon habit bleu de ciel à queue de morue, mon pantalon, mon gilet en poil de chèvre, une chemise blanche et ma belle cravate de soie noire. Tout était prêt ; mes bas et mes souliers bien cirés se trouvaient au pied du lit ; je n'avais qu'à m'habiller, et, malgré cela, le froid que je sentais à la figure, la vue de ces vitres et le grand silence du dehors me donnaient le frisson d'avance. Si ce n'avait pas été la fête de Catherine, je serais resté là jusqu'à midi ; mais tout à coup cette idée me fit sauter du lit et courir bien vite au grand poêle de faïence, où restaient presque toujours quelques braises de la veille au soir, dans les cendres. J'en trouvai deux ou trois, je me dépêchai de les rassembler et de mettre dessus du petit bois et deux grosses bûches ; après quoi, je courus me renfoncer dans mon lit.

M. Goulden, sous ses grands rideaux, la couverture tirée sur le nez et le bonnet de coton sur les yeux, était éveillé depuis un instant ; il m'entendit et me cria :

— Joseph, il n'a jamais fait un froid pareil depuis quarante ans.. je sens ça... quel hiver nous allons avoir !

Moi, je ne lui répondis pas ; je regardais si le feu s'allumait : les braises prenaient bien ; on entendait le fourneau tirer, et d'un seul coup tout flamba. Le bruit de la flamme vous réjouissait ; mais il fallut plus d'une bonne demi-heure pour sentir un peu l'air tiède.

Enfin, je me levai, je m'habillai. M. Goulden parlait toujours...

Erckmann-Chatrian — Histoire d'un Conscrit de 1813 — J.-J. Pauvert.

Joseph est le fiancé de Catherine ; il loge chez son patron, le maître horloger Goulden

A. Compréhension

1. Pourquoi Joseph s'éveille-t-il si tôt ?
2. Note tous les passages qui montrent que le froid est intense.
3. Peux-tu expliquer pourquoi du givre recouvrail la petite fenêtre ?
4. A quels détails vois-tu que cette histoire se passait autrefois ?
5. Que signifie : « Le grand silence du dehors me donnait le frisson d'avance » ? En quoi le silence du dehors peut-il avoir un rapport avec le froid terrible ?
6. Comment allume-t-il son feu ?
7. Pourquoi retourne-t-il un moment dans son lit ?
8. Quel jour de la semaine se passe cette histoire ? Pourquoi va-t-il tout de même se lever tôt ?
9. M. Goulden est un vieillard — M. Goulden est un assez jeune homme — M. Goulden est un homme d'âge mûr — justifie ta réponse.
10. Relève un trait de caractère de M. Goulden.

11. Ce fragment d'histoire respire : la désolation — la joie de vivre — le calme d'une petite ville — le drame de l'hiver.

12. 5 paragraphes divisent ce texte. Voici, dans un ordre fantaisiste, leur titre : 1. Réveil de M. Goulden. - 2. Joseph rallume le feu. - 3. Réveil de Joseph. - 4. Le lever de Joseph - 5. Le feu prend.
Rétablis l'ordre exact de ces titres.

B. Vocabulaire

1. **Ma belle cravate de soie noire** : mon ... château de ... — ma ... montre d'... — mon ... habit de ... — mon ... canif de ... — ma blouse de ...
2. Deux grosses **bûches** : note quelques mots de la même famille (10 au moins).
3. **Mon habit bleu de ciel à queue de morue** : dessine-le.
4. **Cherche dans le texte 5 mots qui signifient** : 1. poterie à pâte poreuse vernissée - 2. Sensation de froid - 3. Résidu de matières brûlées - 4. Rosée congelée d'une grande blancheur - 5. Semblable.
5. « **J'avais eu soin la veille de déployer** » signifie : a. se donner la peine d'enrouler ; b. chercher à cacher ; c. prendre la précaution d'étendre visiblement ; d. jeter en torchon.

C. Construction de phrases :

1. « M. Goulden, sous ses grands rideaux, la couverture tirée sur le nez et le bonnet de coton sur les yeux, était éveillé depuis un instant » ; construire quatre phrases pareilles, mais il s'agira : a. d'un garagiste sous une voiture ; b. de papa qui se réveille ; c. de grande sœur qui se repose après dîner ; d. d'un alpiniste qui fait la sieste.
2. « Je n'avais qu'à m'habiller, et malgré cela, le froid que je sentais à la figure, la vue de ces vitres et le grand silence du dehors me donnaient le frisson d'avance » ; rédige quatre phrases semblables : a. je n'avais qu'à me lever... ; b. je n'avais qu'à écrire cette lettre ; c. je n'avais qu'à étudier ma poésie... ; d. je n'avais qu'à aider maman...
3. « Mais tout à coup cette idée me fit sauter du lit et courir bien vite au grand poêle de faïence ». Mais tout à coup... (à compléter s.v.p.)

D. Le paragraphe :

1. Imité le premier paragraphe : a. c'est l'été ; b. c'est jour de fête ; c. c'est le matin de Noël ; d. c'est chez l'oncle Charles.
2. Imité le deuxième paragraphe (jusqu'à d'avance) : a. c'est la veille de la course d'école ; b. c'est la veille du départ en vacances.

E. Rédaction :

« Matin d'hiver » « Il a gelé ce matin » « Une belle froidure ! ».

Il est tiré du texte et des exercices A et B une feuille à l'usage direct de l'élève, vendue au prix de 10 (dix) centimes l'exemplaire chez Chs Cornuz, instituteur, 1075, le Chalet-à-Gobet-sur-Lausanne. Lorsqu'on s'inscrit pour recevoir régulièrement un nombre déterminé de feuilles, leur prix est alors de 7 centimes.



Campagne des jeunes contre la faim

Dans un article d'introduction, les objectifs et les raisons de la Campagne romande des jeunes contre la faim, lancée en commun par le Faisceau romand des Unions cadettes et par les Eclaireurs des cantons romands, mais proposée à tous les jeunes de bonne volonté de la Suisse romande, ont été présentés au corps enseignant. Les promoteurs de cette campagne remercient le corps enseignant de leur apporter leur appui pour que réussisse cette entreprise. Ils se permettent de leur proposer un type d'action pour permettre aux plus jeunes, enfants de 8 à 13 ans, de récolter l'argent nécessaire. Cette proposition ne surcharge en rien les programmes scolaires ; elle contribue d'une manière originale à l'effort de tous leurs camarades plus grands.

« PETITS ARTISTES - GRANDS DONATEURS »

L'opération de ce nom, inaugurée avec succès l'an dernier en Suisse alémanique et dans le canton de Genève et pour laquelle l'Aide suisse à l'étranger a cédé tous ses droits à la Campagne romande, consiste à faire illustrer par les enfants un conte, un récit lié au problème de la faim dans le monde. Le dessin est ensuite offert aux adultes, en échange d'un versement en espèces. Le « Crapaud à lunettes » — l'hebdomadaire des écoliers romands — a accepté d'en faire le sujet d'un concours spécial de dessin, du type de son concours permanent. Ce concours spécial aura lieu entre le 14 et le 28 janvier 1966. C'est donc pendant cette période que maîtres et maîtresses d'école pourraient prévoir de consacrer une leçon de dessin sur ce double thème de la faim dans le monde et de la Campagne romande des jeunes contre la faim. Le « Crapaud à lunettes » du 14 janvier 1966 contiendra un conte qui pourra faire le thème de ce dessin. Les travaux des écoliers seront envoyés à la rédaction du « Crapaud à lunettes ». Grâce au bulletin ci-dessous, il sera possible de commander autant d'exemplaires du numéro spécial du 14 janvier 1966 qu'il y a d'élèves dans la classe. De cette manière, il n'est pas nécessaire d'être régulièrement abonné au « Crapaud à lunettes » pour participer au concours et, par conséquent, pour avoir la chance de gagner un prix.

DESTINATION DES DESSINS

Sitôt après le dépouillement du concours, soit dès le début du mois de février, tous les dessins seront envoyés, par localité, ou par réseaux d'achat constitués par un des mouvements précités, puis mis en vente. L'argent récolté servira à la confection d'une ou de plusieurs caisses de matériel. Les écoliers, dont les dessins auront été vendus, seront avisés par les responsables des réseaux. Ils pourront ainsi s'associer à la confection des caisses. Il est possible aussi à une classe, à un groupe de classes qui en aurait le temps et l'envie de se constituer en réseau indépendant. Les classes que cette entreprise intéresseront s'adresseront directement au Secrétariat de la Campagne, 3, rue de Bourg, 1000 Lausanne - tél. (021) 22 66 70, prêt à les renseigner.

Quoi qu'il en soit, et même si une classe manque de temps ou de dispositions pour former un réseau, ce n'est pas une raison pour ne pas participer, par un simple dessin, ou par un effort inaccoutumé, à cette campagne, entreprise par les jeunes pour les jeunes. C'est pourquoi nous nous recommandons à la bienveillance du corps enseignant pour que réussisse l'opération « Petits artistes - grands donateurs ».

BULLETIN DE COMMANDE

à envoyer au Secrétariat de la Campagne romande des jeunes contre la faim, 3, rue de Bourg, 1000 Lausanne. Veuillez adresser « Crapaud à lunettes » du 14 janvier 1966 à

M. _____

rue : _____



localité : _____

★ ★ ★ ★ POEME DE NOEL ★ ★

« Il n'était pas plus beau que vous :
toi mon ami, toi mon amie ;
s'il avait la face jolie.
bien d'autres l'ont aussi, chez nous.
Il n'était pas plus grand que vous :
toi mon ami, toi mon amie ;
pour le voir auprès de Marie,
il fallait se mettre à genoux.
Il n'était pas plus fort que vous :
toi mon ami, toi mon amie ;
et, dans sa tendresse infinie,
tout prêt à recevoir les coups.

Il était plus pauvre que vous :
toi mon ami, toi mon amie ;
une crèche mal équarrie,
des langes qui n'étaient pas doux !
Pourtant, il a voulu pour vous :
toi mon ami, toi mon amie,
un monde clair, ouvert à tous,
pour vous tous, il donna sa vie...
Et de cela, souvenez-vous :
toi mon ami, toi mon amie. »

(Lui, Albert Rudhardt.)

Géographie sur le sable

Pour ceux qui disposent non loin de l'école d'un terrain de sport communal, une fructueuse leçon de géographie peut avoir lieu sur le sable de la fosse de saut ou de l'emplacement du jet du boulet. « Une place de sable pour tout petits peut aussi très bien convenir.

Par un bel après-midi ensoleillé, toute la classe sera rassemblée sur le pourtour de l'emplacement ensablé, carte en mains, quelques élèves munis de plumes à encre sèche.

Nous avons choisi comme étude la Suisse primitive et le lac des 4 Cantons. Au préalable, on aura découpé dans du mi-carton bleu un lac des 4 Cantons, 30 à 50 cm de longueur, des bandelettes de 50 cm de long et d'un demi cm de large pour les cours d'eau, des petits carrés de mi-carton brun pour les sommets — jaune pour les cols, des carrés rouges simulant les localités ou encore mieux des jetons.

La leçon peut commencer.

Plaçons le lac des 4 Cantons sur le sable, orientons-le avec une boussole ou à l'aide de la montre. Prenons une bandelette bleue. Quelle rivière venant du sud se jette dans le lac ? La Reuss. Viens montrer l'endroit précis de son embouchure. Plaçons la bandelette. Remontons le cours d'eau en suivant sa direction générale. Comparons avec la carte. Attention ! Andermatt, changement de direction pour le val d'Urseren. Où la Reuss sort-elle du lac ? Quel bras du lac ? Viens le montrer. Plaçons les bandelettes que l'on coupe lors d'un changement de direction. Procédons de même pour les autres cours d'eau : Muota, Petite Emme, Lorze, l'Aa. Plaçons les autres lacs : Sarnen, Zoug.

Maintenant, songeons au relief. Remplissons un seau de sable et façonnons le relief par des tas successifs. Comparons toujours avec la carte, modelons tel ou tel sommet, trouvons le nom des sommets.

Découvrons les cols, leurs relations de vallée à vallée, de canton à canton. Pendant ce temps, quelques élèves écrivent à l'encre sèche sur les petits cartons le nom des sommets et des cols. Chacun, à tour de rôle,

vient placer les écrits de carton pliés en deux (convexe pour les sommets), (concave pour les cols). Contrôlons si les cols sont placés correctement.

Avec les jetons ou les carrés rouges, indiquons les localités. Etudions leur position. Utilisons un tube de carton pour le tunnel du Gothard, trouvons sa position par rapport au col et effectuons son percement à travers la montagne. Notre relief est terminé (ne le chargeons pas trop). Faisons une révision. Ensuite, démontons-le. Chaque élève vient enlever qui une localité, qui un col, qui l'écrit au sommet, qui une rivière. Finalement, il ne reste plus que le lac des 4 Cantons et nous avons passé deux heures d'excellente géographie.

Bien des cantons ou groupes de cantons peuvent servir à de telles leçons, pensons au Valais, aux Grisons, à Glaris. Nous avons plus de place qu'à la caisse à sable et toute la classe est autour de nous lors de l'élaboration du relief. Quant au matériel confectionné, il peut être employé par une équipe qui va reconstituer le relief une semaine suivante ; il peut aussi être punaisé contre un panneau de la classe surtout pour l'hydrographie.

J.-C. Mingard
Ecole de Moillesulaz GE.

Voilà un article comme le rédacteur souhaiterait en recevoir beaucoup : précis, original, propre à satisfaire les affamés d'idées neuves que nous sommes tous.

Merci, collègue Mingard. Puisse votre sympathique collaboration être imitée par tous ceux qui comme vous ont découvert une manière ou une autre d'illustrer ou de renouveler le métier. Et que les correspondants ainsi suscités sachent que l'Assemblée des délégués SPR, désireuse d'enrichir la partie pratique de l'« Educateur »*, a décidé de porter de Fr. 15.— à Fr. 30.— la page, la finance allouée aux auteurs de travaux de ce genre. Qu'on se le dise !*

J.-P. R.

bibliographie

Il vient de paraître aux Editions DELTA, à La Tour de Peilz, un précieux « PETIT ART DE VIVRE A L'USAGE DE LA JEUNESSE » que nous signalons avec empressement à l'attention du corps enseignant. Maîtres et maîtresses y trouveront l'essentiel d'un cours de politesse, ramassé en courtes leçons jamais lassantes, souvent épiceées d'un humour de bon aloi. Un questionnaire suit chaque fois l'exposé, sollicitant ainsi l'effort de l'élève.

Mieux qu'un long commentaire, la leçon ci-dessous reproduite illustre la manière et l'intérêt de l'ouvrage.

A TABLE

L'heure des repas est pour les membres de la famille l'occasion d'un répit bienvenu. Encore faut-il que chacun contribue à faire de cet instant un instant de détente dans une agréable intimité. C'est probablement à table que le manque d'éducation est le plus pénible à supporter. Présentons-nous dans une tenue correcte et propre. Dans la famille, la maîtresse de maison est

la maman. Attendons qu'elle soit à table avant de commencer à manger.

Une famille vraiment chrétienne met le repas sous la protection de Celui qui donne le pain quotidien.

Le bon usage demande aujourd'hui que l'on se tienne droit, que l'on ne mette pas ses coudes sur la table, et que l'on se serve judicieusement de la fourchette, de la cuiller et du couteau. La politesse exige aussi que l'on évite, à table, les réflexions désobligeantes aussi bien que les bruyantes démonstrations à propos des mets qui nous plaisent particulièrement. Elle nous invite à nous servir avec discrétion, à ne pas choisir le meilleur, à attendre sans impatience que notre tour vienne. A table, comme ailleurs, soyons modestes.

QUELQUES RAPPELS

- *On laisse aux supérieurs la meilleure place.*
- *Cuiller et couteau se tiennent de la main droite. La fourchette se tient de la main gauche si la droite tient le couteau.*

- On pose ses deux mains sur la table, non les coudes.
- La serviette est simplement posée sur les genoux. On ne la passe pas dans le col de son habit, on ne l'attache pas autour du cou. On l'utilise pour s'essuyer la bouche et les doigts.
- Le couteau sert à couper les aliments, non à les porter à la bouche.
- On peut tendre son verre à qui verse à boire.
- Dire : Bon appétit... avant de commencer le repas est un usage aussi répandu qu'incorrect.
- On peut pencher son assiette de potage vers soi.
- Vous ne voulez pas boire ? Posez votre doigt sur le bord du verre. Il n'est pas poli de le renverser ou de le recouvrir de sa serviette.



- Le poisson se mange à l'aide de couverts spéciaux.
- Les œufs, les crustacés, les mollusques, les pâtes, les légumes, le poisson se mangent sans l'aide du couteau.
- Asperges, artichauts, radis nécessitent l'aide des doigts.
- Les reliefs de pain sont laissés sur la table, à gauche de l'assiette.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- manger avec bruit, la bouche ouverte ;
- boire ou parler, la bouche pleine ;
- souffler sur les aliments pour les refroidir ;
- couper les mets, surtout la viande, d'avance, dans son assiette ;
- se jeter sur les plats et se servir trop copieusement ;
- refuser d'un mets qui ne nous plaît pas ;
- se pencher sur son assiette ;
- porter le couteau à la bouche ;
- utiliser ses propres couverts pour se servir ;
- couper le pain avec son couteau ou y mordre à belles dents ;
- prendre de trop grosses bouchées ;
- laisser des traces sur son verre ;
- choisir les meilleurs morceaux ;
- fumer avant les autres convives ;
- appeler le serveur ou la serveuse en faisant tinter son verre ou son assiette ;
- gesticuler en ayant fourchette ou couteau à la main ;
- casser les noix avec ses dents ;
- peler les fruits en confectionnant de savantes spirales, ou les couper en petits morceaux ;
- replier soigneusement sa serviette après le repas ;
- pousser des gémissements si l'on ne veut plus manger.

Dire : — Je suis plein... Je n'en puis plus...
Il suffit de déclarer : — Merci, je suis servi...

INSTITUTEURS(-TRICES) PROFESSEURS DEMANDÉS

MONTRÉAL  CANADA

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTREAL s'intéresse au recrutement d'instituteurs, institutrices et professeurs pour la prochaine rentrée scolaire de SEPTEMBRE 1966.

Les candidats, qui auront à enseigner le français à des élèves de langue anglaise, doivent remplir les conditions suivants :

- 1) Posséder une connaissance pratique de l'anglais
- 2) Etre âgé de 25 à 40 ans
- 3) Avoir une formation pédagogique
- 4) Avoir au moins 3 ans d'expérience dans l'enseignement

Des traitements annuels des diplômés de l'université sont basés sur une échelle dont le minimum est de \$4900 et le maximum de \$10,000.

Des délégués du "Protestant School Board" de Montréal se rendront en Europe en février 1966 pour interviewer les candidats.

Ceux et celles qui désireraient de plus amples renseignements au sujet des traitements et des conditions d'engagement afin de soumettre leur candidature sont priés d'écrire immédiatement :

PAR AVION au:

Surintendant du Service du Personnel,
Protestant School Board of Greater
Montreal, 6000 avenue Fielding,
Montréal 29, Québec, CANADA.



CAFÉ ROMAND

St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat